

## Discours d'ouverture de Caroline CAYEUX, Présidente, lors de la cérémonie de vœux de Villes de France

Paris, le mercredi 24 janvier 2018  
*(Seul le prononcé fait foi)*

Monsieur le Ministre, cher Jacques,

Madame la Ministre, chère Jacqueline,

Monsieur le Président de l'Association des Maires, cher François,

Mesdames, Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis.

En préparant mon intervention, j'ai beaucoup réfléchi à la notion d'originalité, si chère aux élus que nous sommes lorsque nous organisons une cérémonie de vœux ...

Michel CIRY la décrivait comme « une vision nouvelle d'un thème éternel ».  
Je crois pouvoir vous dire qu'il ne s'est pas trompé.

La nouvelle année est un thème aussi éternel que le discours de vœux que je m'apprête à vous délivrer.

Je ne vais donc pas échapper à la coutume, au risque de vous perdre après seulement une minute de discours.

Mes chers amis,

Vous l'aurez donc compris, c'est avec plaisir et amitié que j'ai l'honneur de vous adresser, au nom de l'ensemble des membres de Villes de France, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Rassurez-vous, si j'évoquais un thème éternel, mon discours ne le sera pas.

Mais en même temps, pour paraphraser une expression si chère au Président de la République, j'aurais tant de mots à vous dire sur cette nouvelle année, qui marquera les 30 années d'existence de notre association (créée en 1988).

30 années durant lesquelles Villes de France n'a eu de cesse de valoriser les villes moyennes comme une strate essentielle de la richesse territoriale de notre pays.

30 années durant lesquelles nous avons porté à bras le corps vos initiatives et vos besoins pour faire de nos territoires les laboratoires de l'innovation territoriale de demain.

30 années durant lesquelles, enfin, nous n'avons eu de cesse de nous poser toute une série de questions pour savoir comment construire, et continuer à construire, demain, la cohésion de nos territoires en considérant un certain nombre de réalités.

Et la réalité de la situation des finances publiques de nos communes, de l'accès aux soins, à la culture, à des transports de qualité, au très haut débit, ou encore à un enseignement supérieur de proximité est pour nous importante.

Importante, parce que les villes moyennes ont trop longtemps été laissées pour compte de ces politiques publiques.

Ce n'est plus le cas, et je ne peux que m'en réjouir.

En effet, nos collectivités ont été au cœur des deux Conférences nationales des territoires, où, pour la première fois depuis plus de 40 ans, un plan spécifique aux villes moyennes a été annoncé, puis présenté.

Je ne puis que me féliciter, en outre, de la collaboration très étroite de notre association à son élaboration.

Une coopération, monsieur le Ministre, que je ne peux que mettre à votre crédit et à celui de vos collaborateurs. Je forme d'ailleurs le souhait qu'elle puisse perdurer dans le cadre de la mise en œuvre du plan.

A ce propos, permettez-moi de souligner mon étonnement quant aux délais d'identification des villes susceptibles de bénéficier de ce plan. Fin février me semble un délai déraisonnable au regard de sa durée quinquennale. Il y a là très certainement une première piste d'amélioration de votre instruction aux préfets.

Du reste, les défis qui nous attendent sont encore nombreux.

En matière de développement économique, tout d'abord, Villes de France demeurera vigilante pour que la prise en compte de la situation et des spécificités de nos collectivités ne se limite pas à la seule vitalité de nos centres villes, certes essentielle, mais qui ne peut être déconnectée de toutes les autres politiques que nous portons sur le terrain.

En matière de finances publiques, ensuite, où nous devons faire de la suppression de la taxe d'habitation une opportunité pour réformer une fiscalité locale de plus en plus déconnectée de nos capacités et de la situation de nos territoires.

En matière de transport, également, où nous ferons du maintien de la desserte ferroviaire dans nos villes une priorité, tout comme l'amélioration du réseau ferroviaire des lignes du quotidien.

En matière de logement, où nous veillerons à ce que l'éventuelle dégradation de la situation des bailleurs sociaux ne puisse avoir des conséquences, d'abord, sur notre capacité à porter des projets, de construction comme de rénovation, ensuite, sur la situation financière de nos collectivités.

En matière de numérique, pour que la question de l'accès au très haut débit n'en soit plus une dans les toutes prochaines années, mais également pour que l'économie collaborative et la ville intelligente puissent être des piliers de nos stratégies et de l'innovation territoriales.

En matière d'accès à des services publics de qualité et de proximité, enfin, qu'ils soient administratifs, liés à la question des soins, de la culture ou de l'enseignement supérieur, car ils sont les fondements même du pacte social qui est le nôtre. Nous ne devons pas, ou plutôt plus, l'oublier.

S'il n'y a là rien d'original, ni de bien disruptif, pour reprendre une expression du « nouveau monde », je puis néanmoins vous dire qu'il y a de la part des maires et Présidents d'intercommunalité présents dans cette salle une immense attente et un espoir tout aussi important.

L'immense espoir que nous avons consiste à faire du quinquennat qui s'est ouvert une opportunité pour revenir sur des politiques publiques où les métropoles sont l'alpha et l'oméga de toute ambition. Une opportunité pour faire de l'adaptabilité, de l'agilité et de la proximité une ambition territoriale forte : la cohésion des territoires, dans son sens premier du terme.

Cette vision stratégique de la connectivité et de l'organisation de notre territoire que nous appelons de nos vœux ne doit néanmoins pas passer par une voie d'action univoque, ou opposer les territoires.

C'est pourquoi, j'ai l'intime conviction que toute politique publique en faveur des collectivités territoriales doit avoir pour fil rouge la triple nécessité de privilégier un cadre d'action souple et une démarche pragmatique, de soutenir les initiatives des acteurs de terrain, et de faire de nos territoires des « laboratoires » d'innovations et d'expérimentation.

En d'autres termes, et puisque nous sommes dans le thème de la période des vœux...

Je forme le souhait que la contrainte budgétaire et l'encadrement normatif ne soient plus le cœur de la relation entre Etat et collectivités ...

Que les territoires puissent respirer et être force de proposition ...

Que l'on nous donne la capacité à déroger pour créer une opportunité de faire.

Une opportunité pour faire toujours plus au service de nos territoires.

Une opportunité pour faire confiance à la capacité de nos territoires à innover et répondre aux maux qui sont les nôtres.

Il y a là une occasion unique pour inventer une nouvelle forme de contractualisation, qui ne s'ajouterait pas aux multiples contrats existants, mais qui se substituerait à ceux-ci.

L'enchevêtrement des schémas prescriptifs et des obligations administratives, avec une application ferme d'une stricte répartition des compétences, ne permettent pas d'apporter une réponse efficace au service des projets de territoire que nous développons.

Ensemble, Etat, Régions, départements, intercommunalités, communes, entreprises et citoyens doivent pouvoir travailler main dans la main et être libres de s'engager selon les modalités qu'ils auront définies, ensemble également.

En ce sens, je forme le souhait que la future Agence nationale de la Cohésion des territoires puisse être l'interlocuteur unique des collectivités et le guichet unique des services de l'Etat. Nous en avons besoin pour permettre à ces projets de se développer, techniquement comme financièrement.

Mes chers amis, permettez-moi de conclure mon propos en saluant amicalement la présence de notre Président fondateur, cher Jean AUROUX, ainsi que celle de mes prédécesseurs, cher Bruno BOURG-BROC et cher Christian PIERRET, qui nous font l'honneur d'être avec nous.

Je souhaite également remercier nos partenaires, qui nous apportent un concours et un savoir-faire toujours plus important.

Je souhaite, enfin, avoir un mot tout particulier pour notre Déléguée générale, Nicole GIBOURDEL, qui nous quitte après de nombreuses années passées à défendre l'ADN de notre association.

Cheville ouvrière depuis 28 ans, elle n'a jamais ménagé sa peine pour défendre nos territoires.

Chère Nicole, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous. Nous savons tous ce que l'on vous doit, ce que les villes moyennes vous doivent, et pour cela, je vous en remercie infiniment.

Mes chers amis, applaudissons-là, elle le mérite tant.

Pour terminer, avant de laisser la parole à Jean-François DEBAT, je voulais vous remercier de votre présence, mais également vous renouveler mes vœux de très bonne et heureuse année 2018.

Je vous remercie